

CIRCULAIRE N° 21 DU 5 MAI 2023

Aux Président(e)s des Ligues
Président(e)s des Comités départementaux pour transmission aux clubs

De Jean-Marie Bellicini – Michel Huertas - Philippe Pellois

Copie Comité Directeur
Souäd Rochdi
Patrick Ranvier
Commission Nationale Running – CNR

OBJET : CHAMPIONNATS DE FRANCE 5 KM – QUALIFICATIONS

Cher(e)s Ami(e)s,

Dans la continuité des premiers Championnats de France de 5km qui se sont déroulés en 2022, nous reconduisons ces Championnats sur la saison 2023/2024.

Deux modes de qualification sont proposés pour pouvoir participer à la grande Finale de ces Championnats de France qui se déroulera à Saint-Omer (62) le dimanche 22 octobre :

Minima A

Les courses de 5 km à label du 1^{er} septembre 2022 au 1^{er} octobre 2023, ainsi que les 5000 m réalisés pendant cette même période (3000m pour la catégorie U18), permettront de se qualifier directement à la Finale des Championnats de France de Saint-Omer si les minima A suivants ont été réalisés lors de ces épreuves **et à condition que l'athlète soit licencié COMP la veille de sa qualification.**

MINIMA A donnant accès à la finale		
CATEGORIES	HOMMES	FEMMES
U18	17'45''	22'00''
U20	17'15''	21'30''
U23	16'30''	20'45''
Seniors	16'00''	20'15''
Masters 0	16'30''	20'45''
Masters 1	17'00''	22'00''
Masters 2	17'30''	23'00''
Masters 3	18'30''	23'30''
Masters 4	19'00''	24'30''
Masters 5	21'00''	25'00''
Masters 6	22'00''	26'30''
Masters 7	23'30''	28'00''
Masters 8	25'00''	30'00''
Masters 9	26'30''	31'00''
Masters 10	28'00''	32'30''

Pour la catégorie U18 (CA), les performances réalisées sur les 3000m organisés **en compétition** par un club ou une structure FFA sont qualificatives selon les minima suivants :

U18 masculins : 10'35 et U18 féminines 12'20

Les épreuves de 5km, 5000m, 3000m (pour les U18) se déroulant à l'étranger ne sont pas qualificatives.

Minima B

Les athlètes n'ayant pas réussi à réaliser les minima A pourront se qualifier lors des demi-finales organisées par les Ligues, à l'échelon régional, pour réaliser les minima B.

Ces minima B ne pourront se faire que sur les demi-finales, qui auront lieu entre le 2 septembre et le 1^{er} octobre 2023, **sous réserve d'être à jour de sa licence COMP 2024, la veille de la compétition.**

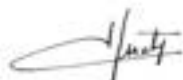
Les Ligues sont libres de créer une ou deux épreuves sur leur territoire ou de s'appuyer sur des courses existantes. Les critères d'organisation à respecter relèvent du cahier des charges des courses à label.

MINIMA B demi-finale		
CATEGORIES	HOMMES	FEMMES
U18	18'45''	23'00''
U20	18'15''	22'30''
U23	17'30''	21'45''
Seniors	17'00''	21'15''
Masters 0	17'30''	21'45''
Masters 1	18'00''	23'00''
Masters 2	18'30''	24'00''
Masters 3	19'30''	24'30''
Masters 4	20'00''	25'30''
Masters 5	22'00''	26'00''
Masters 6	23'00''	27'30''
Masters 7	24'30''	29'00''
Masters 8	26'00''	31'00''
Masters 9	27'30''	32'00''
Masters 10	29'00''	33'30''

Nous vous prions de croire, Cher(e)s Ami(e)s, à l'expression de nos cordiales salutations,



Jean-Marie BELLICINI
Secrétaire Général



Michel HUERTAS
Vice-président délégué



Philippe PELLOIS
Président CNR